



PROGRAMME PRÉLIMINAIRE OFFICIEL

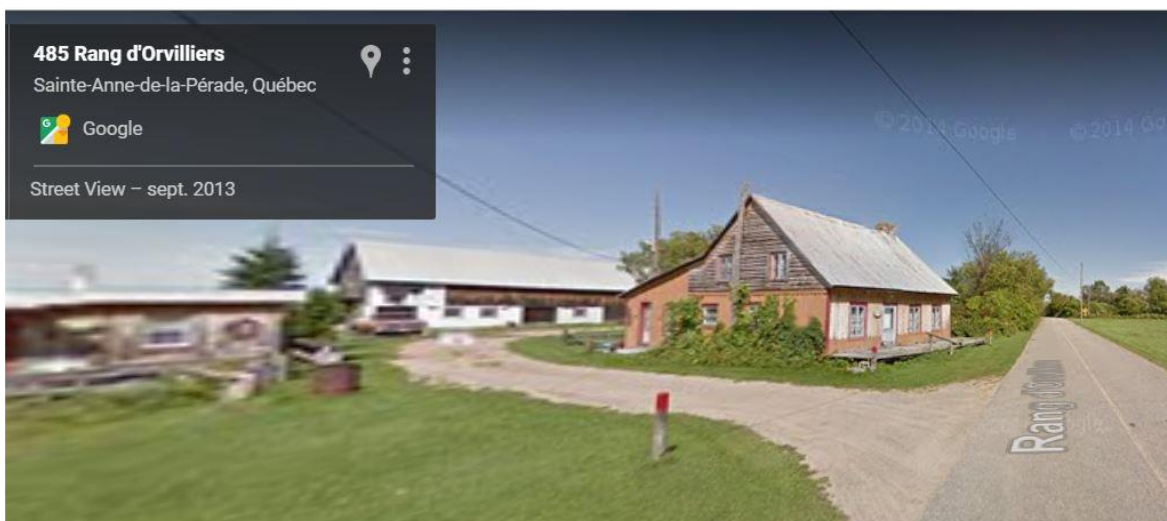
ÉPREUVE DE RECHERCHE AU SANG

Le Club des Le Club des Amateurs de Teckels du Canada tiendra le 28 et/ou 29 mai 2023 une épreuve de recherche artificielle au sang sur piste de 24 heures sous les règlements de la FCI (Fédération Cynologique Internationale), ouverte aux chiens de toutes races âgés de 12 mois et plus le jour de l'épreuve.

Le nombre maximum d'inscriptions accepté est 8 pour cette épreuve, les premiers inscrits et payés ayant priorité. Les chiens devront passer avec succès le test de fermeté au coup de feu le matin avant l'épreuve (règlements ci-après).

La feuille d'engagement dûment remplie doit être reçue par courriel à l'adresse dachshundklub@outlook.com accompagnée des frais de 95.00\$ par virement intérac au plus tard le 15 mai 2023.

Le tirage au sort pour l'ordre de départ se fera en présence de tous les participants à 8h00 le matin de l'épreuve, au 485 rang d'Orvilliers, Ste-Anne-de-la-Pérade G0X 2J0 Coordonnées GPS 46°35'51.7"N+72°09'31.5"W.



CLUB DES AMATEURS DE TECKELS DU CANADA

Extrait des règlements

La feuille d'engagement est utilisée pour l'établissement du carnet de juge et l'homologation des résultats d'épreuves. Toute erreur ou omission peut donc entraîner des inconvénients pour le propriétaire du chien. Il est donc important de remplir ce formulaire le plus soigneusement et le plus complètement possible.

Pour être pris en considération le formulaire doit être :

- lisiblement rempli (en caractères d'imprimerie)
- complété en entier et signé
- envoyé à temps
- accompagné du paiement complet

Pour être inscrit à l'épreuve 40 heures le chien doit avoir déjà réussi le brevet de recherche au sang 24 heures du CATC (les chiens brevetés 24 hrs par un autre club sont admis sur présentation du brevet).

Le conducteur s'engage à être au lieu du rendez-vous à l'heure pour le tirage au sort.

Pendant l'épreuve, le conducteur voudra bien :

- Avant et après son tour tenir son chien en laisse et l'empêcher de crier.
- À son tour, suivre les instructions du jury, ne pas prendre l'initiative de libérer son chien, éviter de commenter son travail sauf à la demande des juges.
- S'assurer que son chien est bien en contrôle en tout temps.
- Éviter tout comportement qui risquerait de perturber le déroulement de l'épreuve et de gêner les autres concurrents, éviter tous gestes disgracieux ou brutaux envers les chiens, les concurrents ou la galerie.

Son travail commencé, le chien ne peut plus être retiré par le conducteur.

Après l'épreuve et en attendant les résultats, le conducteur voudra bien attendre patiemment la délibération du jury qui nécessite beaucoup de travail de secrétariat et est souvent longue. Attendre les résultats est une courtoisie envers les juges, l'organisateur et les autres concurrents.

FERMETÉ AU COUP DE FEU

Les chiens à examiner, tenus en laisse par leur conducteur, sont réunis en demi-cercle devant le ou les juges, la laisse étant laissée longue et pendante. Il est tiré 2 coups de fusil de chasse de calibre 12. Si certains chiens manifestent des réactions de frayeur, chacun est pris séparément et libre. Les chiens qui s'évadent ou cherchent refuge aux nouveaux coups de fusil (1 ou 2 suivant les besoins), ne peuvent être admis à l'épreuve principale et sont éliminés.

CLUB DES AMATEURS DE TECKELS DU CANADA

FEUILLE D'ENGAGEMENT À UNE ÉPREUVE DE RECHERCHE ARTIFICIELLE

AU SANG SUR PISTE DE 24hrs le ____ mai 2023 à Ste-Anne-de-la-Pérade

La feuille d'inscription remplie et signée accompagnée d'un virement intérac de 95.00\$ doivent être reçus à l'adresse courriel dachshundklub@outlook.com au plus tard le 15 mai 2023

Nom complet du chien :

Nu. d'enregistrement :

Pays :

Nu.Tatouage:

ou Nu.Micropuce :

Race:

Male Femelle Né(e) le (jr/mois/année) :

Propriétaire à la naissance (éleveur) :

Propriétaire actuel:

Tél.rés. :

Tél.cell.:

Adresse:

Ville:

Province:

Code postal:

Nom complet du père:

Nu. enregistrement (si disp.):

Pays:

Nom complet de la mère:

Nu. enregistrement (si disp.):

Pays:

Nom du conducteur:

Je déclare avoir pris connaissance des règlements et m'y soumettre, et décharge par la présente le C.A.T.C. et son comité de toute responsabilité civile ou pénale.

Signature du propriétaire ou du conducteur: